



GRAND CONSEIL

Interpellation - 21_INT_105 - Yvan Pahud et consorts - Les campagnes et régions périphérique font-ils les frais de la centralisation des services de l'Etat?

Texte déposé :

Depuis quelques temps, plusieurs services et offices de l'Etat de Vaud, comme les offices régionaux de placement, les offices de l'état civil ou les offices d'impôts régionaux, sont victimes de regroupements territoriaux et d'optimisations des réseaux entrepris par les services de l'Etat.

Or, ces services de l'Etat installés dans les régions périphériques permettent à la population de bénéficier de services de proximité.

L'exemple de Sainte-Croix est parlant.

La fermeture de l'office régional de placement impose désormais aux personnes en recherche d'emploi de se déplacer à Yverdon-les-Bains avec la problématique des transports et des coûts conséquents. La perte de ces services se fait au détriment des bénéficiaires qui en supportent les frais.

La fermeture voulue par le canton de la salle communale de mariages et partenariats enregistrés induit encore une perte d'un service pour la population. Comme pour l'office régional de placement, ce service a été centralisé en plaine, à nouveau à Yverdon-les-Bains.

En outre, concernant la fermeture de la salle de mariages de Sainte-Croix, le Conseil d'état a justifié cette fermeture pour une raison d'économie. Ceci paraît surprenant, sachant que celle-ci est mise à disposition gratuitement par la Commune!

L'exemple de la région du Balcon du Jura n'est pas un cas isolé, d'autres régions comme la Vallée de Joux ou le Pays-d'Enhaut sont concernés par des fermetures de services cantonaux.

Avec ces pertes de services de proximité, en plus du mécontentement de la population, ces fermetures induisent indéniablement une augmentation de nos émissions de CO₂.

Dès lors, j'ai le plaisir de poser les questions suivantes au Conseil d'état:

- Quel est la position et la stratégie du Conseil d'état concernant ces fermetures ?
- D'autres fermetures sont-elles encore envisagées ?
- Ces fermetures sont-elles compatibles avec le plan climat vaudois ?
- Le CE est-il prêt à revoir sa stratégie et maintenir dans les régions périphériques des services cantonaux de qualité au service de la population ?

Yvan Pahud

Député

L'Auberson

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Cosignatures :

1. Alain Bovay (PLR)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Aliette Rey-Marion (UDC)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Cédric Echenard (SOC)
6. Cédric Weissert (UDC)
7. Céline Baux (UDC)
8. Cendrine Cachemaille (SOC)
9. Didier Lohri (VER)
10. Dylan Karlen (UDC)
11. Felix Stürner (VER)
12. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
13. Florence Gross (PLR)
14. Graziella Schaller (V'L)
15. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
16. Jean-Marc Genton (PLR)
17. Jean-Marc Sordet (UDC)

18. Maurice Treboux (UDC)
19. Nicolas Bolay (UDC)
20. Olivier Petermann (PLR)
21. Patrick Simonin (PLR)
22. Philippe Germain (PLR)
23. Pierre-André Romanens (PLR)
24. Sacha Soldini (UDC)
25. Sébastien Cala (SOC)
26. Sylvain Freymond (UDC)
27. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
28. Werner Riesen (UDC)
29. Yann Glayre (UDC)